

## CONSEIL MUNICIPAL du 26 Septembre 2019

210x19

### DEMANDE DE SUBVENTION A LA FONDATION DU CRÉDIT AGRICOLE POUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

Le Maire rappelle que la commune des Pennes Mirabeau s'est engagée dans une démarche de revitalisation de son centre ville dit le Vieux village des Pennes Mirabeau.

En effet, celui-ci possède une grande rue commerçante, qui, depuis plusieurs années se vide de petits commerces au profit d'activités tertiaires.

Sur les hauteurs du Village, au point haut de l'éperon rocheux se situe un Moulin, caractéristique des moulins provençaux. Cet emblème des Pennes Mirabeau, visible de loin et depuis l'autoroute A55, pourrait être remis en état pour assurer ses fonctions d'activité de confection de farine.

De ce fait, afin de développer l'activité commerciale et touristique du Moulin, la commune souhaite réaliser sa remise en état.

Il a été demandé au Conseil Départemental une aide de 70 % au titre de l'Aide exceptionnelle « Marseille Provence Gastronomie 2019 ».

La faisabilité technique de cette remise en état a été étudiée et le montant des travaux et des études est estimé à 613 167,20 € HT.

La Fondation du Crédit Agricole soutient des actions visant à pérenniser et valoriser le patrimoine architectural culturel et naturel dans le but de maintenir et développer une activité économique, culturelle et sociale au niveau local.

Dans ce cadre, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'une aide financière pour le projet de reconstruction et remise en service du Moulin de Pallière.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- ADOPTE la demande de subvention relative à cette opération,
- SOLLICITE l'aide de la Fondation du Crédit Agricole au taux maximum,
- PRÉCISE que les crédits correspondants figurent au budget
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 30  
CONTRE : 2 – M. BATTINI - AMARO  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 27 Septembre 2019  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA